

## Registre des délibérations - Délibération n° 07 : 20/03/2018

### COTISATION 2018 À L'ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

L'an deux mille dix-huit, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le vingt mars à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- **Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Cyril Juglaret
- **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Patricia Saez
- **Représentants des Communes :**
  - Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb, Pierre Vétillart
  - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay
  - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
- **Représentants des établissements publics :**
  - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
  - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
  - Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
  - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
  - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
  - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► **Avaient donné pouvoir :**

Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux  
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay

► **Étaient absents-excusés :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari, Jean-Marc Martin-Teissere  
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana  
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Marc Minoretti  
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb  
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohom, Bertrand Mazel

► **Le Conseil de Parc était représenté par 13 membres**

► **Autres personnes présentes :**

Jacques Blondel, co-Président du Conseil scientifique et d'Éthique du Parc naturel régional de Camargue  
Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence  
Rémi Lingueglia, Direction du Développement des Territoires et de l'Environnement, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône  
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue  
Sophie Charitos, responsable de la gestion administrative et financière des espaces naturels, Parc naturel régional de Camargue  
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	19	19

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	46

Date de convocation 18/12/2017 RC - 694/695
---



## Délibération n° 07 : 20/03/2018

### COTISATION 2018 À L'ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

L'association RAMSAR France a pour objet :

- de faire connaître et promouvoir le label Ramsar en France et les approches préconisées par la convention ;
- d'encourager et accompagner l'inscription de nouveaux sites français ;
- d'améliorer la gestion des sites Ramsar inscrits ;
- de créer les conditions d'échange, de partage et de production de connaissances et d'expériences à l'échelle nationale et internationale dans les domaines de la conservation, la protection, l'expertise, la mise en valeur, l'animation, la gestion et la restauration du patrimoine des zones humides en lien avec les autres réseaux d'espaces protégés ;
- d'être une force de proposition et de réflexion dans les domaines cités ci-dessus, auprès des acteurs des zones humides en France et à l'international ;
- de promouvoir les sites Ramsar auprès de tout public, des opérateurs socio-économiques et des collectivités.

L'Assemblée générale constitutive s'est tenue à Paris le 29 septembre 2011 et son siège social a été fixé à Arles au Parc naturel régional de Camargue. En 2017, l'association RAMSAR France a suivi son plan d'actions pour promouvoir et soutenir les sites labellisés RAMSAR. En 2018, l'association envisage de créer un site Internet et d'organiser le 10<sup>ème</sup> séminaire avec le PNR de Lorraine.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée valide le renouvellement de l'adhésion annuelle en 2018 pour un montant de 100€.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Le Président,  
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le **26 MARS 2018**  
Et de l'affichage effectué le **26 MARS 2018**

